

# Agir à l'École pour une égalité réelle filles-garçons au service de leur réussite



académie  
Nantes 

RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



*Mission académique  
égalité filles-garçons, femmes-hommes  
dans le système éducatif*

*Espace pédagogique site académique de Nantes Égalité entre les filles et les garçons*

[www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/)

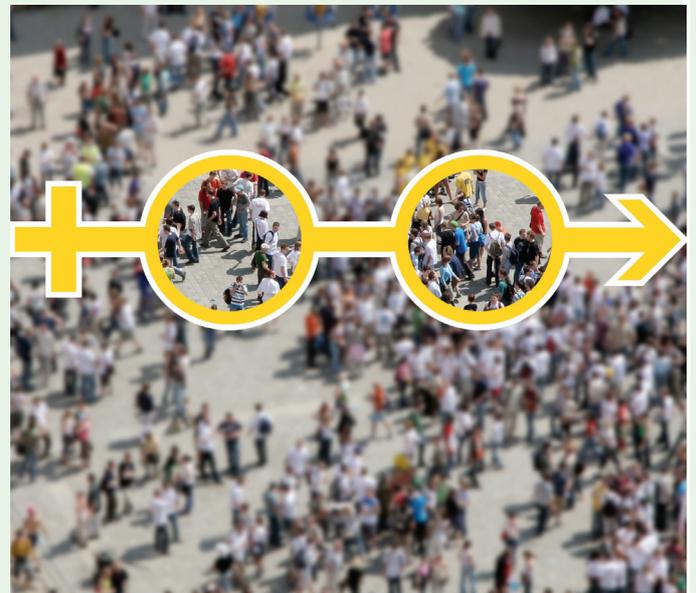
# Une politique interministérielle liée aux engagements internationaux de la France

- En écho **au principe républicain d'égalité inscrit dans la Constitution**, la France répond aux engagements internationaux de la **Convention des Nations Unies**, entrée en vigueur en 1981 et ratifiée le 14 décembre 1983 par la France, qui stipule dans l'article 10 que "Les États parties s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation, l'orientation professionnelle".
- **La loi d'orientation du 23 avril 2005** complète l'article L121-1 du code de l'éducation en précisant que "Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur (...) contribuent à favoriser **la mixité** et l'égalité entre les hommes et les femmes, **notamment en matière d'orientation**";
- **La loi du 9 juillet 2010** relative aux violences faites aux femmes confie à l'école la mission : "une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité";
- **Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU présentés en septembre 2015** déclarent comme 5<sup>e</sup> objectif "parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles".
- **La mission pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes sans le système éducatif s'inscrit dans le cadre de la convention interministérielle 2019-2024**

« Les stéréotypes de sexe se mettent en place dès le plus jeune âge et influent sur la manière dont les garçons et les filles construisent au fil des ans leur identité, leur scolarité, leur orientation professionnelle. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à lutter contre les inégalités partout où elles continuent de se manifester, notamment dans les établissements d'enseignement scolaire et supérieur. Cette culture de l'égalité entre les sexes est en effet constitutive du

## Égalité filles-garçons, une question d'éducation

Pour l'Éducation nationale, promouvoir l'égalité des filles et des garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale<sup>1</sup>. Les textes de référence successifs<sup>2-3</sup> précisent les missions et visent à instaurer une culture de l'égalité. Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>3</sup> et les programmes d'enseignement moral et civique<sup>4</sup> identifient explicitement le respect de l'autre sexe et le refus des stéréotypes parmi les compétences sociales et civiques que tout élève doit acquérir. L'égalité filles-garçons est une problématique qui traverse les quatre parcours éducatifs. Le parcours Avenir pour l'axe mixité des formations, le parcours citoyen, de santé et d'éducation artistique et culturelle<sup>5</sup> pour les axes culture de l'égalité et respect mutuel plus particulièrement.



### Pour aller plus loin :

<sup>1</sup> convention, loi n° 2013-595 du 3 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, code de l'éducation, nombreuses circulaires consultables ici : [eduscol.education.fr/cid46851/textes-de-referance.html#lien1](https://eduscol.education.fr/cid46851/textes-de-referance.html#lien1)

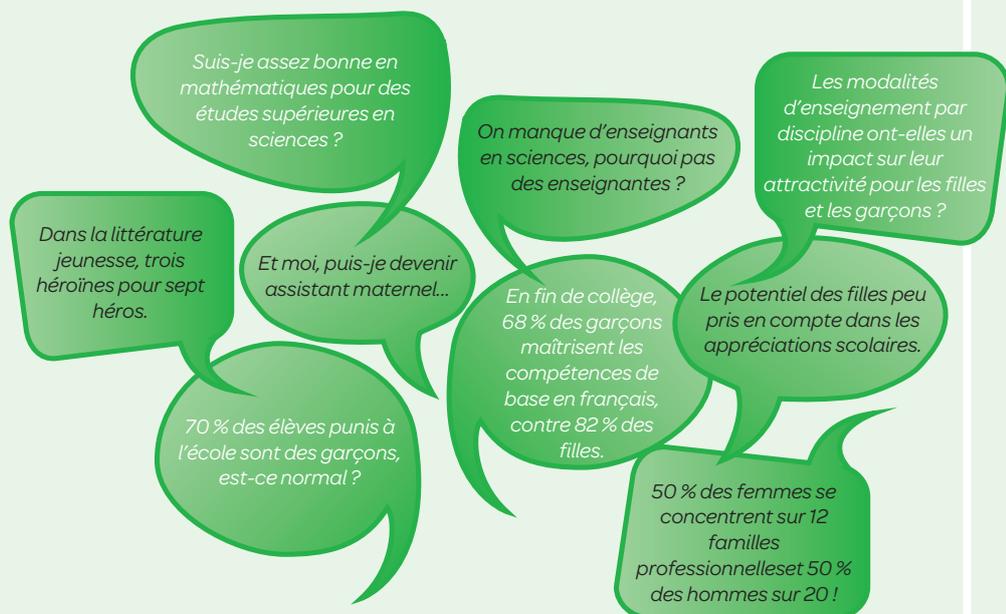
<sup>2</sup> article 41 : "L'école, notamment grâce à un enseignement moral et civique, fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité."

<sup>3</sup> le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : [eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html](https://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html)

<sup>4</sup> les programmes d'enseignement moral et civique : [eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html](https://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html)

<sup>5</sup> les quatre parcours éducatifs Les parcours éducatifs : [eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html](https://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html)

# Les réalités de l'égalité filles-garçons dans le système éducatif



## Enjeux

### L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances :

- chausser les lunettes de l'égalité et modifier les stéréotypes par l'accès aux savoirs ;
- favoriser et soutenir l'expression des talents et le libre choix au-delà des stéréotypes ;
- prévenir les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes et aux hommes.

## Points de vigilance

### L'égalité filles-garçons doit :

- être portée collectivement au sein de l'école ou de l'établissement ;
- se décliner dans le quotidien de la classe ;
- encourager la vigilance vis-à-vis de ce qui vient alimenter ou renforcer les stéréotypes de sexe ;
- s'exercer dans le strict respect de la neutralité et de la laïcité de l'École.

# Des repères pour agir

Une mixité scolaire pas toujours synonyme d'égalité d'instruction entre filles et garçons.

### Les initiatives en écoles et établissements :

- des semaines thématiques, des actions phares "Conjuguons nos métiers au féminin et au masculin", luttes contre les comportements sexistes ;
- des formations de proximité, des inter-degrés cycle 3 et collège-lycée ;
- Des "micro-actions" concrètes à forte visibilité : noms des salles, des écoles primaires qui n'ont pas encore de nom, les espaces filles et les espaces filles-garçons dans les établissements, les jeux et animations, analyse de la littérature jeunesse par le filtre de l'égalité, les historiennes et scientifiques femmes.



### Pour aller plus loin :

- les principaux éléments issus des tableaux de bord SAIO et autres sources (MENESR, INSEE Pays de la Loire)
- les apports de la recherche

# Les axes de la politique académique

## La poursuite des actions engagées autour des cinq axes de la convention interministérielle en cours :

- piloter la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiantes et étudiants ;
- former l'ensemble des personnels à l'égalité ;
- transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
- lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- s'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation.

## L'accroche au projet académique 2018-2022 :

- agir pour le respect et l'égalité dans les relations filles/garçons ;
- instaurer un climat scolaire positif, propice au "vivre et apprendre ensemble".

## Selon des principes partagés :

- s'adresser autant aux filles qu'aux garçons ;
- développer une mixité à l'École pour une égalité d'accès aux savoirs ;
- prendre conscience des stéréotypes de sexe pour les modifier et lutter contre leurs effets dans les démarches d'enseignement et d'apprentissage ;
- comprendre et dénoncer les violences sexistes, en expliciter les mécanismes.

## Accompagner l'action des équipes de terrain par :

- des actions de formation vers tous les acteurs de l'école et leur mise en réseau ;
- un espace académique EFG fédérateur, un document repère et des fiches ressources-actions ;
- une animation adaptée (des temps forts, des prix et concours, des appels à projets) ;
- pour agir, des **fiches** ressource, des fiches action et une boîte à outils sont accessibles en ligne.

## La mission académique en action



## PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2022

*Des ambitions partagées...  
...sur les chemins de la réussite*

**RÉUSSITE**  
**INSERTION**  
**SOLIDARITÉ**  
**COOPÉRATION**

### Pour aller plus loin :

- Bibliographie pédagogique
- Les actes de la journée académique 2017: "Stéréotypes filles-garçons et pratiques enseignantes : agir pour une mixité positive vers la réussite de tou.te.s ?" : [www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/conferences/journee-academique-egalite-filles-garcons-2017-1078482.kjsp?RH=1513248518725](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/conferences/journee-academique-egalite-filles-garcons-2017-1078482.kjsp?RH=1513248518725)
- Rapport du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes: "Formation à l'égalité filles-garçons: Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité"
- Espace pédagogique site académique de Nantes Egalité entre les filles et les garçons : [www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/conferences/journee-academique-egalite-filles-garcons-2017-1078482.kjsp?RH=1513248518725](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons/conferences/journee-academique-egalite-filles-garcons-2017-1078482.kjsp?RH=1513248518725)